

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2025

---

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1197

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE 5

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité  
Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« , ni membre du conseil municipal de sa commune ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli pour protéger les médecins.